

2022



DEMANDE DE SUBVENTION de FONCTIONNEMENT 2022

Le dossier est à redéposer au service vie associative ou par courriel à l'adresse vie.associative@ville-auray.fr avant le samedi 20 Novembre 2021

NOM DE L'ASSOCIATION

Cochez la case correspondant à votre situation : Première demande Renouvellement d'une demande

1. Présentation de l'association

I) Renseignements administratifs de l'association

Objet de l'association:

Adresse du siège social :

Code postal : Commune :

Adresse de correspondance, si différente du siège :

Code postal : Commune :

Identification du représentant légal (président ou autre personne désignée par les statuts)

Nom : Prénom :

Téléphone : Courriel :

Identification de la personne chargée du présent dossier de subvention

Nom : Prénom :

Téléphone : Courriel :

L'association est-elle (cocher la case) : nationale départementale régionale locale

Union, fédération ou réseau auquel est affiliée votre association (indiquer le nom complet, ne pas utiliser de sigle) :

Numéro de SIREN/SIRET

Numéro RNA ou à défaut celui du récépissé en préfecture :

Bénéficiez-vous de locaux municipaux à l'année ? oui non

Salles

Exclusive et/ou partagée

Valorisation

(merci de vous reporter à l'annexe qui vous a été fournie par le service Vie Associative)

TOTAL

II) Renseignements concernant la vie de l'association

Nombre d'adhérents en 2020 et en 2021

dont Alréens : AQTA* hors Auray (Auray Quiberon Terre Atlantique) HORS AQTA

Parmi les adhérents, nombre de bénévoles actifs participant à la vie démocratique de l'association

Parité Femme / Homme Nombre de membres féminins : Nombre de membres masculins :

Répartition par classes d'âges : Enfants adultes de - 65 ans + 65 ans

Nombre de salariés équivalent temps plein

Valorisation du bénévolat de l'association*

* Nombre d'heures de travail effectuées par les bénévoles au service de l'association pour l'année 2021

III) Cotisations et tarifs des activités

Montant de la cotisation associative : Alréens € Non Alréens €

Enfants € Adultes €

Coût minimal et maximal des activités proposées par votre association, entre € et €

2. Présentation du fonctionnement ou du projet

Description du fonctionnement et des objectifs du ou des projets envisagés

- A quel(s) besoin(s) cela répond-il ?

- Quels sont les effets attendus? (impact de l'action sur les alréennes et alréens)

- Qui a identifié ce besoin (l'association, les usagers, etc.) ?

Public bénéficiaire :

Moyens mis en œuvre :

Zone géographique ou territoire de réalisation de l'action (quartier, commune, intercommunalité, département..... (préciser le nom du territoire)

Date(s) de(s) l'action(s), de mise en œuvre prévue (début) ou dela période (début et fin):

Le / / ou de / / à / /

Le / / ou de / / à / /

Méthode d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs ci dessus

Travaillez-vous en partenariat avec d'autres associations pour la réalisation de votre projet ou de projets communs?

oui non Si oui, avec quelle(s) association(s) et à quel(s) niveau(x)?

Description des démarches et / ou actions éco-responsables dans le cadre du fonctionnement de l'association ou du projet :

Quel(s) impact(s) la crise sanitaire liée au Covid-19 a eu sur votre association de mars à juillet et depuis la rentrée 2021?

Participation de la Ville d'Auray pour la réalisation de votre action :

Nombre d'événements / an : (en extérieur et en salle)

3. Budget prévisionnel de l'association

Si l'exercice de l'association est différent de l'année civile, préciser les dates de début et de fin d'exercice

Exercice 20

ou date de début :

date de fin :

(Calcul automatique)

CHARGES	Montant (calcul automatique)	PRODUITS	Montant (calcul automatique)
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 – Achats		70 – Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	
Prestations de services		Repas / Voyages / sorties	
Achats divers de matériels sportifs équipements divers et fournitures		Cours divers	
Autres fournitures, matières premières		Vente de produits dérivés ou finis	
		Produit des fêtes et spectacles	
61 - Services extérieurs			
Locations			
Entretien et réparation		74- Subventions d'exploitation	
Assurance		État : préciser le(s) ministère	
Frais de formations			
Engagement de compétition		Conseil Régional de Bretagne	
Documentation / secrétariat		Conseil Départemental du Morbihan	
		AQTA / Intercommunalité :	
		Commune d'Auray	
62 - Autres services extérieurs		- Autre commune :	
Rémunérations intermédiaires et honoraires		- Autre commune :	
Communication, Publicité, publication		- Autre commune :	
Déplacements, missions		- Autre commune :	
Services bancaires, autres		Organismes sociaux (détailler) :	
63 - Impôts et taxes		- CAF	
Impôts et taxes sur rémunération,		Fonds européens	
Autres impôts et taxes		-	
64- Charges de personnel		L'agence de services et de paiement (ex-CNASEA -emplois aidés)	
Rémunération des personnels		Autres établissements publics	
Charges sociales		Aides privées	
Autres charges de personnel			
65- Autres charges de gestion courante		75 - Autres produits de gestion courante	
66- Charges financières		Cotisations et Licences	
		Engagements	
		Sponsors, mécénats	
67- Charges exceptionnelles		76 - Produits financiers	
68- Dotation aux amortissements		78 – Reprises sur amortissements et provisions	
CHARGES INDIRECTES			
Charges fixes de fonctionnement			
Frais financiers			
Autres			
TOTAL DES CHARGES		TOTAL DES PRODUITS	
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES			
86- Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
Personnel bénévole		Bénévolat	
Mise à disposition gratuite de biens et prestations		Prestations en nature	
Dons en nature		Dons en nature	
TOTAL		TOTAL	

Les charges (dépenses) doivent être égales aux produits (recettes)

4. Déclarations sur l'honneur

Cette fiche doit obligatoirement être remplie pour toute demande (initiale ou renouvellement) quel que soit le montant de la subvention sollicitée. Si le signataire n'est pas le représentant légal de l'association, joindre le pouvoir lui permettant d'engager celle-ci.

Je soussigné(e), (nom et prénom)

représentant(e) légal(e) de l'association

- certifie que l'association est régulièrement déclarée
- certifie que l'association est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements correspondants ;
- Certifie exactes et sincères les informations financières ci-dessous :

Disponibilités financières

	Année N - 1	A la date de la demande
Disponibilités sur le compte courant		
Placements divers		
Caisse		
TOTAL		

(calcul automatique)

- certifie exactes et sincères les informations du présent dossier, notamment la mention de l'ensemble des demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs publics ainsi que l'approbation du budget par les instances statutaires ;

MONTANT DE LA SUBVENTION DEMANDÉE :

€

Le versement d'une subvention est subordonné à la vérification de la réalisation des projets et à la transmission des bilans de l'année antérieure. Si cela n'était pas le cas, la subvention deviendrait caduque car il n'y a pas de report de subventions.

- précise que cette subvention, si elle est accordée, devra être versée au compte bancaire de l'association :

Nom du titulaire du compte :

Banque : Domiciliation :

Code Banque	Code guichet	Numéro de compte	Clé RIB

IBAN du compte :

Fait à

, le

(JJ/MM/AAA)

Signature

Attention

Toute fausse déclaration est passible de peines d'emprisonnement et d'amendes prévues par les articles 441-6 et 441-7 du code pénal.

Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'établissement auprès duquel vous avez déposé votre dossier.



Ville d'Auray
Direction de l'Action Culturelle
Vie Associative

Espace Athéna - place du Gohlérez - 56400 Auray
vie.associative@ville-auray.fr • 02 97 24 48 15
www.auray.fr

Merci d'adresser toute correspondance à Mme le Maire - 100 place de la République - 56406 Auray Cedex